COP 15 : Le CESE en appelle aux gouvernements pour mettre fin à l’érosion de la biodiversité



DÉCLARATIONS PUBLIÉE LE 07/12/2022

Dans le cadre de la Conférence de l’ONU sur la biodiversité (COP 15), qui se tient à Montréal à partir du 7 décembre, le CESE en appelle aux gouvernements présents de coopérer et d’agir pour stopper l’effondrement de la biodiversité.

Stopper l'érosion de la biodiversité

La COP 15 débute le 7 décembre à Montréal et le CESE, par le biais d’une Déclaration de son Bureau, insiste auprès des négociateurs présents sur l’**urgence de parvenir à un accord ambitieux** afin de **stopper enfin l’érosion de la biodiversité terrestre et marine**.

Le CESE rappelle que l’**effondrement de la biodiversité fragilise la majeure partie des secteurs d’activités à travers le monde** et contribue à l’augmentation de la pauvreté et des inégalités.

La France et l'Europe : une responsabilité particulière

Enfin, le CESE souligne la **responsabilité particulière de la France et l’Europe** en la matière car elles abritent une biodiversité exceptionnelle.

Le CESE restera donc vigilant quant à la déclinaison du nouveau cadre mondial issu de la COP 15 dans la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 qu’il souhait juridiquement opposable, et poursuivra ses travaux sur le sujet.

Consultez la déclaration du Bureau sur la biodiversité

© - copyright CESE - Novembre 2026